

Jacques Attali: " Une commission qui dit la vérité "

Intervista a Jacques Attali di Thomas Hugues, Arnaud Leparmentier e Stéphane Paoli

Sous François Mitterrand, la redécouverte des vertus de l'entreprise au retour d'un voyage aux Etats-Unis avait été un choc. Sommes-nous dans une rupture du même ordre?

Nous sommes dans une rupture qui pourrait être plus forte, une rupture qui correspond à ce qu'a été mai 1981. Un président est élu et il a le temps d'être impopulaire. Cette fenêtre de tir assez courte correspond à un moment où le pays en a assez d'hommes politiques qui, depuis vingt ans, dorment. Le pays le comprend, même si une série d'anesthésies permet de ne pas voir que le monde bouge à très grande vitesse pendant que la France ne bouge pas ; de ne pas voir qu'il y a des capacités créatives bloquées et qu'il existe une injustice sociale terrible qui freine, refuse toute légitimité à la réforme.

Certains présentent votre commission comme étant non pas pour la libération de la croissance, mais pour la libéralisation de la croissance...

Ce n'est pas la libéralisation, c'est la libération de toutes les formes de croissance. La principale libération à faire, c'est la libération des catégories sociales qui, aujourd'hui, n'ont pas accès à exprimer toutes leurs formes de croissance. Il y a deux choses à mettre en oeuvre simultanément : la liberté, pas le libéralisme ; travailler plus si on a envie, etc. Parallèlement, il faut créer davantage de sécurité pour le travailleur, car il n'y a pas de liberté sans sécurité. Le demandeur d'emploi doit être un salarié avec un contrat de travail signé avec l'agence de l'emploi. On pourra ainsi se permettre de faciliter les changements dans l'organisation du travail et de rendre les licenciements plus rapides. A condition que celui qui va en souffrir conserve sa dignité et un revenu sécurisé.

Nicolas Sarkozy est-il prêt à accepter l'impopularité des réformes ?

Il faudra lui demander. On m'a confié une mission. J'espère créer le débat. La grande différence avec la préparation d'un programme politique, c'est que celui-là consiste à savoir si tout le monde est servi. Là, ce qui nous importe, c'est de savoir si c'est bon pour la France.

Comment faire accepter les réformes comme la libéralisation des taxis, qui ont acheté cher leurs licences ?

On met comme toujours en avant des petits pour protéger les avantages des gros. Aujourd'hui, les grandes surfaces crient beaucoup, car nous proposons de créer une concurrence et elles mettent en avant les petits commerçants. En réalité, ce que nous avons proposé est extraordinairement favorable aux petits commerces et aux fournisseurs indépendants.

S'agit-il d'abandonner le rôle de l'Etat en matière de concurrence ?

Non. Sur la distribution, il faut plus de concurrence, mais ceci suppose une intervention forte de l'Etat. C'est encore plus vrai pour le logement puisque, ce qui bloque aujourd'hui la construction de logements, c'est que le pouvoir appartient trop aux collectivités locales, dont les pouvoirs sont enchevêtrés. Si une commune ne veut pas appliquer la loi sur la construction de logements sociaux, l'Etat doit lui retirer la propriété du terrain et reprendre le pouvoir. Plus généralement, il y a pour l'action publique un nombre de niveaux superfétatoires : la commune, la communauté de communes, le canton, le département, la région, l'Etat. C'est trop. D'autant qu'il y a ce mot magnifique qu'est la " compétence partagée ". C'est-à-dire : personne n'est compétent.

Quels niveaux voulez-vous supprimer ?

Il faudrait regrouper les communes en quelque 6 000 communautés de communes pour gérer les grandes infrastructures et faire en sorte qu'il n'y ait plus d'administration d'Etat au niveau du département. Celui-ci doit rester uniquement comme la circonscription administrative de l'élection

des conseillers régionaux. On ne peut pas demander aux corporations de réduire les rentes et les doubles emplois si l'Etat ne commence pas par le faire.

A l'approche des municipales et cantonales, espérez-vous être entendu ?

Le maître mot que j'entends, c'est : " Dites-le car, moi, je ne peux pas le dire. " Je suis très fier d'être à la tête d'une commission qui dit la vérité.

Quand allez-vous présenter votre travail ?

Nous serons prêts vers le 15 décembre. Mais il est possible que nous ne rendions notre rapport que début janvier, pour montrer que c'est un début et pas une fin.